



## CAMPAGNE POUR LE BON USAGE DES ANTIBIOTIQUES EN AQUITAINE



Dans le cadre de l'OMEDIT d'Aquitaine, une commission « antibiotiques » a été créée dès 2004, avec pour objectifs :

1. d'élaborer un état des lieux régional en matière de bon usage des antibiotiques sur la base des enquêtes disponibles
2. de favoriser la diffusion des bonnes pratiques
3. d'identifier et organiser un réseau régional de référents en antibiothérapie
4. d'étendre la réflexion au milieu libéral
5. de favoriser la mise en place d'actions de surveillance

Les travaux de la Commission sont mis en ligne sur le site télésanté :

<http://www.sante->

[aquitaine.net/cpm/promedit/sections/public/documentation/presentation-commission](http://www.sante-aquitaine.net/cpm/promedit/sections/public/documentation/presentation-commission)

En mai 2008, une campagne de promotion du bon usage des antibiotiques est lancée dans les établissements de santé d'Aquitaine, avec le soutien du CCLIN Sud-Ouest. Cette campagne utilise des supports pédagogiques élaborés par des professionnels l'Assistance-Publique Hôpitaux de Paris et reprenant, avec l'autorisation de l'Assurance-maladie, le slogan bien connu : « les antibiotiques, c'est pas automatique ».

Les documents pédagogiques, destinés aux professionnels de santé, déclinent 10 messages-clés en trois volets destinés à préserver l'efficacité des antibiotiques :

- volet 1 : savoir dire non aux antibiotiques,
- volet 2 : mieux utiliser les antibiotiques,
- volet 3 : prévenir les infections.

Ces messages sont déclinés au travers d'une affiche, d'une brochure et de deux dépliants, reprenant les messages du volet 1 et du volet 2. Un diaporama est également mis à disposition afin de favoriser la sensibilisation de tous les professionnels.

L'organisation en interne de cette campagne reposera sur une équipe projet multidisciplinaire, qui pourra être constituée par la commission « antibiotique » ou « anti-infectieux » de l'établissement. Cette équipe projet sera composée, idéalement du (des) référent(s) antibiotique(s), d'un pharmacien, de membres de l'équipe d'hygiène, d'un microbiologiste, des présidents ou représentants de la commission antibiotiques, du COMEDIMS et du CLIN, de représentants infirmiers.

Le déroulement de la campagne pourra s'échelonner entre 2008 et 2009 afin de maintenir l'attention des professionnels sur ce thème pendant plusieurs mois.

1. Printemps 2008 : présentation des messages et organisation de la campagne auprès des instances locales (CME, CLIN, COMEDIMS, commission des antibiotiques, commission des soins...)
2. Printemps 2008 : diffusion d'une partie des supports (affiche et dépliant 1 par exemple) et formation des professionnels grâce au diaporama, supports de la campagne et supports locaux de l'établissement (livret thérapeutique, liste des antibiotiques à dispensation contrôlée, règles de prescription des antibiotiques, protocole de traitement, indications du laboratoire pour la réalisation des prélèvements...), en mettant en avant les messages du premier volet : Savoir dire non aux antibiotiques.
3. Automne 2008 : diffusion d'une partie des supports (brochure et dépliant 2 par exemple) et formation des professionnels grâce au diaporama, supports de la campagne et supports locaux de l'établissement (protocoles de traitement, livret thérapeutique...), en mettant en avant les messages du second volet : Mieux utiliser antibiotiques.
4. Hiver 2008-2009 : formation des professionnels grâce au diaporama, rappel des supports de la campagne et diffusion de supports locaux de l'établissement (protocoles de prévention de la transmission croisée, information sur les vaccinations, protocole de traitement antibiotiques...), en mettant en avant les messages du troisième volet : Prévenir les infections. Cette phase pourra être complétée d'une information sur les résultats du tableau de bord des infections nosocomiales et, plus largement d'une communication sur les actions de lutte contre les infections nosocomiales engagées par l'établissement.

Le suivi de l'impact de la campagne pourra utiliser différents indicateurs au sein des établissements :

- Indicateur reflétant l'organisation des établissements
  - Indicateur du tableau de bord ICATB
  - Questionnaire « politique » de la surveillance annuelle organisée par le CCLIN Sud-Ouest
- Indicateur de consommation des antibiotiques (tableau de bord des infections nosocomiales et enquête CCLIN SO)
- Indicateur de conformité des prescriptions : des outils sont proposés par la Commission régionale (site internet) pour une utilisation locale.

**Pour plus d'informations :**

- Télésanté : <http://www.sante-aquitaine.net/cpm/promedit/sections/public/documentation/presentation-commission>
- CCLIN SO :
  - Info/Actu : « Campagne antibiotiques en Aquitaine »
  - dossier thématique « antibiotiques » : [http://www.cclin-sudouest.com/pages/thema\\_atb.html](http://www.cclin-sudouest.com/pages/thema_atb.html)